Votre avis nous intéresse !

La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, sa Maison de Services Au Public-France Services et ses Ateliers Multiservices Informatiques, lancent une enquête auprès des habitants du territoire pour connaitre leurs besoins en matière de démarches administratives et d'utilisation des outils numériques et internet.

Devenez acteur-actrice du développement des services de votre territoire en accordant quelques minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire !

Merci de le déposer au plus vite à votre mairie ou au siège de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans – 156 route de Mahoumic 40300 PEYREHORADE.

Vous pouvez également le compléter en ligne sur **https://www.pays-orthe-arrigans.fr/**

Partie 1 : Parlez-nous de vous.... !

Commune : .....

Sexe : □ homme □ femme

Catégorie socio-professionnelle : □ retraité □ actif □ demandeur d'emploi □ étudiant □ autre : .....

Âge de la personne répondant au questionnaire : □ 18 ans -24 ans □ 50 ans-64ans □ 25 ans-49ans □ plus de 65 ans

Vous vivez (plusieurs choix possibles) : □ seul □ en couple □ avec enfant(s) □ sans enfant

Avez-vous des difficultés pour vous déplacer ?

☐ oui, pourquoi ? .....

☐ non, je me déplace en :

□ scooter/mobylette/moto □ vélo □ voiture/fourgon □ à pied □ covoiturage □ Transp'Orthe

---

Partie 2 : Vos démarches administratives

1/ La Maison de services au public (MSAP) France services à Peyrehorade peut vous accompagner dans vos démarches administratives (demande logement social, réalisation carte grise, demande prime d'activité, déclaration de revenus, inscription pôle emploi, demande retraite, etc) et vous permettre de rencontrer, sur rendez-vous, 30 organismes partenaires (CPAM, Pôle emploi, CAF...).

Le saviez-vous ?

□ Oui □ Non

2/ Rencontrez-vous des difficultés dans la réalisation de vos démarches administratives ?

□ Non

□ Oui, précisez pourquoi :.....

3/ Vous faites-vous aider pour effectuer vos démarches administratives ?

- □ Non
- □ Oui, précisez (plusieurs choix possibles):
  - □ Par un voisin
  - □ Par un membre de la famille
  - □ Par le/la secrétaire de mairie
  - □ Par la Maison de Services Au Public (MSAP) France Services
  - □ Par une assistante sociale
  - □ Autre(s), précisez .....

4/ Souhaiteriez-vous être accompagné(e) dans vos démarches administratives ?

□ Non □ Oui

Si oui,

➔ *Précisez pour quel(s) service(s) :*

□ rencontrer un organisme sur rendez-vous. Précisez lesquels : .....

□ être guidé(e) par un animateur dédié (demande de prestations en ligne, complétude de dossier, etc)

➔ *Précisez par quel(s) moyen(s) :*

□ au sein de la MSAP France Services à Peyrehorade

□ dans une commune proche, précisez la ou lesquelle(s) : .....

□ à distance par appel en visio (type Skype...)

➔ *à quelle fréquence ? :*

□ une fois par semaine

□ une fois par mois

□ autre, précisez : .....

Partie 3 : Votre utilisation des outils numériques

5/ Les Accueils Multiservices Informatiques (AMI) de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans, à Peyrehorade et à Misson, peuvent vous former à l'utilisation des outils informatiques et d'internet, le saviez-vous ?

□ Oui □ Non

6/ Possédez- vous :

□ un ordinateur ?

□ une tablette ?

□ un smartphone ?

□ aucun matériel ?

7/ Rencontrez-vous des difficultés à leur utilisation (achats en ligne, transfert de photos, fichiers, envoi de mails, navigation sur les sites...) ?

□ Non

□ Oui, pourquoi ? (Plusieurs choix possibles)

□ Pas de matériel (ordinateur, imprimante, etc)

□ Pas de connexion internet

□ Appréhension (crainte de mal faire, inquiétude à transmettre vos données personnelles...)

□ Difficulté à naviguer sur internet en général, et à utiliser des services en ligne

□ Autre(s), précisez : .....

8/ Souhaiteriez-vous vous former à l'utilisation des outils informatiques et d'internet ?

□ Non

□ Oui, précisez :

□ Au sein de ma commune

□ Aux Ateliers Multiservices Informatiques

9/ Seriez-vous prêt à vous déplacer ?

□ Non

□ Oui, précisez dans quelle(s) commune(s) : .....

Merci de le déposer au plus vite à votre mairie ou au siège de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans – 156 route de Mahoumic 40300 PEYREHORADE.

Vous pouvez également le compléter en ligne sur **https://www.pays-orthe-arrigans.fr/**

Votre avis compte !